

ABONNEMENTS & ANNONCES

A ROUBAIX... Aux bureaux de Journal, Grande-Rue, 71.
A TOURCOING... Aux bureaux de Journal, rue Charlot, 32.
A LILLE... Aux bureaux de Journal, rue de la Station, 7.
A PARIS... 10, rue de Valenciennes, 100, au 2^e étage.
En vente à Paris dans les kiosques des Gares et principales Halles

LE NUMÉRO

5
Continues

ÉDITION DU MATIN

TOUS LES JOURS
SIX ou HUIT pages

BUREAUX & RÉDACTION
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléphone 554 et 1070
TOURCOING, 33, rue Corvart, Téléphone 1240

TOUS LES JOURS
SIX ou HUIT pages

LE NUMÉRO

5
Continues

TARIF D'ABONNEMENTS

Roubaix - Tourcoing, la Nord et les Départements (Trimestre) 3 fr. 50
Paris (Trimestre) 5 fr. 00
Les autres Départements et l'Étranger (par an) 10 fr. 00
ABONNÉ PARTICULIÈRE À PARIS, 26, RUE FÉVÈREAU

LE SERVICE DE TROIS ANS : DÉCLARATIONS DE M. BARTHOU

La Taxe sur la Houille

On sait que la Chambre, au cours de la discussion de la loi de finances, a voté, au pied levé, et sans se rendre bien compte de ce qu'elle faisait, une taxe de 50 centimes par tonne de houille vendue ou expédiée. C'est M. Albert Thomas, socialiste unifié, qui avait fait cette proposition.

La commission sénatoriale des finances, réunie pour étudier le projet de budget de 1923, n'a pas suivi la Chambre pour cette taxe. Elle l'a rejetée purement et simplement. Elle a corrigé la grosse erreur que l'on avait commise au Palais-Bourbon, et dans laquelle l'approbation de M. Klotz, mieux inspiré en d'autres circonstances, avait contribué à entraîner la Chambre.

Le but des socialistes était de frapper les Compagnies minières dans leurs actionnaires, d'un impôt supplémentaire. Il ne fallait point, cependant, être grand clerc en la matière, pour savoir qu'en ce moment, étant donné le marché des houilles, ce sont les consommateurs qui auraient payé la taxe. Le prix de la houille d'ailleurs a eu, depuis le vote de la Chambre, une tendance à monter. Nous ne produisons pas, en effet, assez de charbon pour fournir à la consommation nationale.

La métallurgie, très prospère chez nous, en consomme de plus en plus, ainsi que des cokers. Notre consommation totale n'est pas loin du chiffre de 60 millions de tonnes, et nous n'atteignons pas une production de 40 millions de tonnes. Nous sommes donc obligés d'importer d'Angleterre, de Belgique et d'Allemagne, un bon tiers de notre consommation.

Il n'y a pas, du reste, que nos industries qui auraient été touchées par cette taxe. Si la métallurgie représente près de 78 % de notre consommation totale pour le charbon, il est donc absolument contraire à l'intérêt général de contribuer à rendre plus cher encore un produit qui est la matière première par excellence de l'industrie et le combustible dont usent le plus les ouvriers, les petits employés, tous les gens dont le budget est modeste. Et puis c'était, d'un autre côté, accroître les dépenses de l'État, qui achète de la houille non seulement pour chauffer ses fonctionnaires, mais aussi pour chauffer ses locomotives et ses gares.

Le Ministère de la Marine marchande

Paris, 27 mars. — Le sous-secrétaire d'Etat de la marine marchande, M. de Monzie, est installé depuis ce matin, dans les locaux des P. T. T., rue de Grenelle. Le décret d'attribution des services de la marine marchande a été signé.



M. DE MONZIE
SOUS-SECRETARIE D'ETAT A LA MARINE MARCHANDE

paraitra au « Journal Officiel » vendredi ou samedi matin, au plus tard. Les services du sous-secrétaire comprennent, outre la direction de la navigation maritime et l'administration de l'établissement des invalides, l'enseignement maritime, les conventions postales de la liquidation des primes à la construction et enfin le conseil permanent d'arbitrage pour régler les différends des Compagnies de navigation et de leur personnel.

LES QUOTIDIENNES La Chute d'Andrinople

Après un siège de cinq mois, les alliés serbo-bulgares ont pris Andrinople. On ne sait ce qu'il faut admirer davantage dans ce haut fait d'armes : la résistance acharnée des assiégés ou les efforts méthodiques et patients des assaillants. De part et d'autre, on a fait une dépense énorme d'héroïsme, et les vaincus se sont couverts de gloire à l'égal des vainqueurs.

Les admirables défenseurs de la célèbre forteresse ont sauvé l'honneur de l'armée turque. Ils ont arrêté le premier élan victorieux des troupes bulgares en forçant celles-ci à immobiliser de puissants effectifs et un matériel considérable. Les lignes de la Tchataldja seraient depuis longtemps rompues et Constantinople aurait déjà vu les régiments du tsar Ferdinand défilé dans ses rues, si l'extraordinaire endurance des soldats de Chukri pacha n'avait retenu sur les rives de la Maritza le corps d'armée du général Ivanof et contrarié ainsi l'audacieux plan de campagne de l'état-major bulgare.

On a pu croire même à un certain moment, que l'insuccès des opérations d'investissement de la place forte allait compromettre le succès des alliés. En tous cas, la belle défense des Turcs fit échouer les négociations de Londres et fut la cause de la chute de Kiamli pacha et de la révolution de palais qui la suivit.

Donc, à tous les points de vue, le siège d'Andrinople a été mémorable. La chute de la « ville sainte » est un événement considérable et qui doit, nécessairement, amener une prompt solution du conflit oriental.

Le dernier prétexte qu'avait la Turquie de résister à la pression des puissances n'existe plus. La paix aux conditions que les alliés voudront imposer est, aujourd'hui, inévitable. En prolongant les hostilités, le gouvernement du sultan commettrait une folie inutile. Tous ses efforts diplomatiques doivent maintenant tendre vers ce seul but : sauver Constantinople. En continuant la guerre, il donnerait aux alliés le droit de pousser jusqu'au bout leur conquête.

Mais n'est-il pas déjà trop tard ? Les succès de l'armée bulgare sur les lignes de Tchataldja ne font-ils pas craindre que la capitale de l'empire ne succombe à son tour avant longtemps ?

L'Europe, qui n'a pu ni prévenir le conflit balkanique, ni le solutionner, et qui

LA GUERRE D'ORIENT Nouveaux Succès bulgares à Tchataldja

Après la chute d'Andrinople. -- La joie des Bulgares et des Serbes Une révolution imminente à Constantinople

LES HOSTILITÉS Sur les lignes de Tchataldja. -- Les Bulgares avancent victorieusement après une bataille acharnée

Londres, 27 mars. — Ce ne sont pas les lignes de Tchataldja qui sont tombées hier aux mains des Bulgares, comme certains journaux l'ont cru, mais le village de Tchataldja, qui se trouve en avant des lignes et dans leur voisinage immédiat. Les Bulgares ont voulu reprendre les positions qu'ils occupaient il y a deux mois et qu'ils avaient cédées peu à peu aux Turcs quand ceux-ci prenaient l'offensive.

Les Bulgares se sont emparés de six forts ottomans et de Tchataldja, faisant prisonniers plusieurs régiments, et prenant un grand nombre de canons et de mitrailleuses. Maintenant les armées sont si près que les avant-postes se touchent.

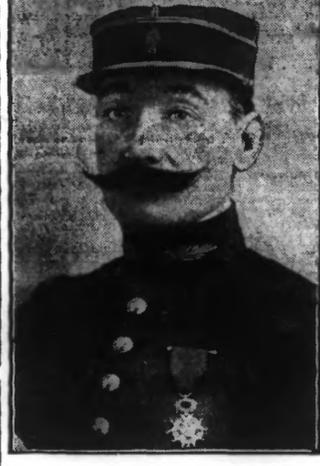
LES COMBATS CONTINUENT Constantinople, 27 mars (11 h. matin).

Les Bulgares ont recommencé, ce matin dès la disparition du brouillard, une violente attaque sur la ligne de Tchataldja, faisant porter leurs efforts sur le centre et sur Ormanly, près Derkos, à l'aile droite turque.

Sofia, 27 mars. — Les armées bulgares à Tchataldja après une bataille acharnée ont repoussé l'ennemi avec d'énormes pertes et se sont rendues de nouveau maîtresses de la ligne Soubatchojou-Tchataldja, Papatourgas qu'elles avaient quitté après l'armistice.

LE POLE EN AÉROPLANE La tentative du lieutenant Ménard

La mission scientifique française que va diriger M. de Payer vers les régions arctiques, commencera bientôt ses préparatifs de départ. C'est au mois de juin prochain que M. de Payer et ses collaborateurs, MM. Nozal et Bolland, capitaines au long cours, le docteur Chassery, géologue distingué, le major Garnier, des troupes coloniales, et le médecin de marine Ployé, s'embarqueront



LE LIEUTENANT AVIATEUR MÉNARD

au Havre sur le navire qu'ils ont baptisé le *Petit-Frige*, pour les régions du Nord-Est. Le but de cette mission est d'explorer la terre encore inconnue de Zichy et le groupe formé par les îles Line, Eva, Adelaide et Huiland.

Le lieutenant aviateur Ménard, du centre d'aviation militaire de Reims, accompagnera M. de Payer.

Né à Rochefort le 8 juin 1881, le lieutenant Victor Ménard a eu une carrière aussi brillante que rapide. Il était adjudant du génie quand, le 20 août 1910, il obtint son brevet de pilote. L'année suivante, il se distinguait de façon toute particulière aux manœuvres de Granville.

Les raids aériens qu'il exécuta en biplan furent d'une hardiesse si heureuse que ses chefs demandèrent pour lui la médaille militaire. Six mois plus tard, il avait l'épulette et était inscrit au tableau de concours pour le croix de la Légion d'honneur, qui brille maintenant sur sa poitrine.

C'est une périlleuse et glorieuse entreprise que va tenter cette fois le lieutenant Ménard. Il est le premier qui va essayer d'utiliser l'aviation pour la reconnaissance de ces régions désertiques et glacées qui entourent le pôle. S'il réussit, avec les deux appareils qu'il emportera et qui ont été spécialement construits à cet effet, il rapportera des observations météorologiques, physiques et astronomiques d'une grande valeur pour la science.

LES APFAPRES MAROCAINES Combat au sud de Méquinez

NOUS AVONS 4 TUÉS, 21 BLESSÉS.

Paris, 27 mars. — Le colonel Henrys a campé le 24 mars, à Dar-Caidji, à huit kilomètres au sud d'Aïssa-Abd-Fra, après avoir combattu toute la journée et repoussé l'ennemi, qui s'est enfui dans deux directions sud-est, laissant sur le terrain plusieurs tués, emmenant de nombreux morts et blessés et abandonnant des troupeaux.

De notre côté nous avons eu 4 tués et 21 blessés, dont un officier.

Le premier résultat obtenu ainsi semble être d'avoir séparé les Beni-Mgouil des Beni-Mtir.

Le discours de M. Winston Churchill

Berlin, 27 mars. — Dans les milieux officiels, on se montre très réservé dans l'appréciation du discours de M. Winston Churchill et l'on se borne à en souligner le ton amical envers l'Allemagne.

On ajoute que les cercles politiques allemands, dont toute l'attention est déjà concentrée sur le projet de loi militaire qui va être publié incessamment, sont peu disposés à s'occuper en ce moment des grandes questions navales.

Il ne semble pas non plus que la proposition positive faite par M. Churchill d'intervenir pendant un an la construction de nouveaux navires de guerre dans tous les pays, soit destinée à avoir un écho très sympathique dans la presse allemande.

Après la prise d'Andrinople

CHUKRI PACHA EST PRISONNIER

Philippopolis, 27 mars. — M. Franghia, ministre des chemins de fer et des postes, vient de passer ici, en route vers Andrinople, où il va chercher Chukri pacha, qui a été fait prisonnier.

On compte beaucoup trouver le prince héritier de Turquie parmi les prisonniers, ainsi que quarante officiers allemands, servant dans l'armée turque.

Le général Ivanof a fait distribuer du pain en abondance à la population affamée d'Andrinople, à laquelle aucune distribution de vivres n'avait été faite depuis le commencement du bombardement.

Les pertes seraient considérables ; on attend l'arrivée de nombreux blessés.

LA GRANDE MOSQUEE DE SELIM AURAIT ÉTÉ DÉTRUITE

Vienna, 27 mars. — Une dépêche de Sofia annonce qu'avant d'évacuer Andrinople, les Turcs ont fait sauter la grande mosquée de Selim.

LA RESISTANCE HEROIQUE DES TURCS

Sofia, 27 mars. — Le combat d'hier aurait continué dans les rues et de violents corps à corps auraient eu lieu pendant que les musiques militaires bulgares et serbes jouaient des airs nationaux. On dit que les troupes turques résisteraient encore dans les forts de l'Ouest.

LE SORT DES ÉTRANGERS

Paris, 27 mars. — On est encore sans nouvelles de Paris des Français d'Andrinople. La dernière dépêche de Chukri Pacha ayant annoncé qu'il ferait sauter le poste de T. S. F., il faut attendre le rétablissement des communications par voie bulgare.

Le Consul de France à Philippopolis a reçu pour instruction de se rendre immédiatement à Andrinople. Il est porteur des sommes nécessaires pour subvenir aux premiers besoins de la colonie française.

LA GÉNÉROSITÉ DES VAINQUEURS

Sofia, 27 mars. — Le Conseil des ministres a décidé de faire distribuer aux pauvres d'Andrinople, sans distinction de religion ni de nationalité, des secours consistant en 100.000 francs de farine et 20.000 francs de sucre, sel et autres denrées.

Bulgares et Serbes manifestent leur joie

Paris, 27 mars. — D'imposantes manifestations de sympathie ont eu lieu devant les légations de Grèce, de Russie, de France et d'Angleterre.

A BELGRADE

Belgrade, 27 mars. — Les généraux sont unanimes à déclarer que l'artillerie du Creusot décida du sort de la place. Les grosses pièces de siège incendièrent des quartiers de la ville et firent dans les forts d'énormes brèches par lesquelles l'infanterie chargea à la baïonnette.

La nouvelle de la prise d'Andrinople a provoqué ici un enthousiasme indescriptible. Toute la capitale est pavée de drapeaux serbes et bulgares. Des sociétés de vétérans des anciennes guerres et une foule nombreuse parcourent les rues aux cris de : « Vive la Serbie ! Vive la Bulgarie ! Vive la confédération balkanique ! »

A PARIS

Paris, 27 mars. — A la suite de la prise d'Andrinople, le pavillon bulgare a été hissé ce matin, à 0 heures, sur l'hôtel de la légation de Bulgarie, à Paris. Un service sera célébré probablement dimanche en commémoration des victoires que viennent de remporter les armées alliées.

Les incidents austro-monténégrins

LA QUESTION DE SCUTARI. — LE BOMBARDÈMENT DE LA PLACE VA ÊTRE REPRIIS PAR LE MONTÉNEGRO.

Vienna, 27 mars. — La « Reichspost » dit que devant le refus, du commandant de Scutari, de laisser sortir la population civile, le roi de Monténégro a déclaré qu'il allait reprendre le bombardement de la place.

UNE DÉMARCHÉ DE L'AUTRICHE A CONSTANTINOPLÉ

Vienna, 27 mars. — D'après certains journaux du soir, l'Autriche aurait l'intention de faire à Constantinople, une démarche à laquelle prendraient part toutes les puissances afin que Sad-Pacha, qui s'est opposé à la sortie de la population civile, proposée par le Monténégro, reçoive des instructions qui lui permettent de l'autoriser.

L'ACCORD DES PUISSANCES SUR LA QUESTION ALBAINE

Londres, 27 mars. — A la conférence des ambassadeurs tenue hier, les propositions austro-allemandes au sujet des limites de l'Albanie ont été formellement acceptées. Les représentants des Puissances à Belgrade et à Cattinogé seront maintenant invités à informer les gouvernements monténégrin et serbe de la décision des Puissances au sujet des frontières de l'Albanie, au nord et du nord-est de l'Albanie.

On s'attendait à ce que la conférence commençât aujourd'hui la discussion relative aux limites sud de l'Albanie, mais le temps a manqué. Ce sujet sera discuté à la prochaine réunion, qui est fixée à vendredi.

A CONSTANTINOPLÉ

Nouveau complot de la ligue militaire

UNE RÉVOLUTION IMMINENTE

Londres, 27 mars. — Le correspondant du « Daily Chronicle » à Constantinople télégraphie qu'un sentiment d'inquiétude se manifeste dans certains cercles.

On craint que Constantinople ne se trouve à la veille d'une nouvelle crise et on ne considérerait pas comme étonnant qu'une tentative fut faite dans quelques heures pour renverser le gouvernement, car les projets de la Ligue militaire sont au point.

Sabbad-Eddine, neveu d'Abd-ul-Hamid, vient de publier une lettre dans laquelle il attaque violemment le Comité Union et Progrès.

POUR FAIRE SAUTER LA SUBLIME PORTE

Constantinople, 27 mars. — Une quantité considérable de dynamite a été découverte la nuit dernière dans une maison située près d'une station de chemin de fer, à Stamboul.

Trois officiers faisant partie de la Ligue Militaire, et qui s'étaient cachés dans une maison voisine, ont été arrêtés.

Une enquête sommaire a démontré qu'un vaste complot était préparé pour faire sauter la Sublime Porte.

On craint qu'il y ait d'autres dépôts d'explosifs dans la ville.

La police fait des perquisitions partout.

LE GRAND-VIZIR SERAIT DANGÉREUSEMENT MALADE

Constantinople, 27 mars. — L'état de santé du grand-vizir inspire de grandes inquiétudes à son entourage. Son affaiblissement moral et physique s'accroît de jour en jour.

AUTOUR DU CONFLIT

LES STATIONNAIRES FRANÇAIS DANS LE LEVANT

Toulon, 27 mars. — Le croiseur-cuirassé « Jules-Ferry » a reçu l'ordre d'appareiller, dans deux ou trois jours, pour remplacer, devant Constantinople, le « Léon-Gambetta ».

BULLETIN

27 mars.

La Chambre a commencé, jeudi, la discussion du projet de loi sur l'amnistie.

M. le président du Conseil et le ministre de la Guerre ont été entendus, jeudi, à la commission de l'Armée. Après leur départ, la commission a voté l'article 12 du projet.

Les Bulgares, après différents combats sur les lignes de Tchataldja, poursuivent leur offensive victorieuse.

À Constantinople, une révolution serait imminente. Elle serait préparée par la Ligue militaire.

Le roi Alphonse XIII a été victime, hier, d'un accident. Son état est satisfaisant.

INFORMATIONS

Pour la fête de Jeanne d'Arc

Le mouvement en l'honneur de Jeanne d'Arc grandit chaque année. Des nombreuses organisations se constituent à Paris et en province pour mieux préparer la prochaine fête, qui aura lieu le 1^{er} mai.

Pour aider ces organisations, le Comité de Jeanne d'Arc a créé une permanence, 5, avenue de Sévres, Paris, où il a centralisé, avec les renseignements utiles, les objets nécessaires pour les manifestations populaires.

Tous ceux qui veulent se dévouer à cette grande œuvre de la glorification de Jeanne d'Arc, ont intérêt à se mettre en relations le plus tôt possible avec cette permanence.

A Monte-Carlo

Monte-Carlo, 27 mars. — Le prince de Monaco se rendra à Londres, le 29 mars, pour assister au concert classique au Casino de Monte-Carlo.

Le diplomate russe. — M. Iswolsky serait nommé ambassadeur à Londres.

St-Petersbourg, 27 mars. — Le « Novoré Vremia » confirme le mauvais état de santé du comte Benckendorff, ambassadeur de Russie à Londres et son remplacement prochain par M. Iswolsky.

La Conquête de l'Air

DOUVRES-CALAIS

Calais, 27 mars. — Un monoplane venant de Douvres type militaire, piloté par l'aviateur Robert Slack et ayant à bord un passager, a atterri à 12 h. 30 sur la plage à l'est de Calais, dans de bonnes conditions.

Les Promotions militaires

Paris, 27 mars. — La promotion militaire, déjà en retard de quelques jours, paraîtra vraisemblablement en deux fois. Ce soir, le ministre de la Guerre communiquera les promotions d'élèves officiers de réserve qui, ayant satisfait aux examens d'aptitude, doivent accomplir leurs derniers six mois de service comme sous-lieutenants. Ces promotions pa-

LA LOI DE TROIS ANS

Déclarations du président du Conseil et du ministre de la Guerre à la Commission de l'Armée. -- Le sort de la classe libérable sera réglé au mois de mai. -- La Commission vote l'article 12, qui admet le principe de la loi de trois ans

Discours de M. Barthou

Paris, 27 mars. — M. Barthou a été entendu cet après-midi, par la commission de l'Armée. Il a défini des ses premiers mots, les caractères de cette démarche. Il s'est défendu de vouloir exercer sur la commission une pression au nom du gouvernement pour brusquer ses travaux. C'est au contraire par déférence pour elle, qu'il a tenu à renouveler, en les précisant, les déclarations faites devant la Chambre. De même que M. Briand, son prédécesseur, il a affirmé la solidarité unanime de ses collègues autour du principe du service de trois ans égal pour tous. Bien loin d'avoir l'intention de précipiter les travaux de la Chambre et de lui imposer un texte intangible, le gouvernement d'intérêts vitaux, une discussion approfondie du projet. Il estime que cette discussion sera décisive en faveur de la nécessité, née des armements extérieurs, du service de trois ans.

Le président du Conseil remercie la commission d'avoir abordé l'examen de l'article 12 qui pose le principe d'où découle tout le projet. Il espère fermement que la commission votera bien, afin de marquer son accord avec le gouvernement, et pour renseigner l'opinion publique, l'adopter avant de se séparer. M. Barthou ajoute que le gouvernement n'a pas cru devoir actuellement user de la faculté qu'il tient de l'article 33 de la loi de 1905 qui lui permet de maintenir provisoirement sous les drapeaux la classe 1910 à l'expiration de la deuxième année, mais cette éventualité étant prévue dans le projet de loi, le gouvernement a dû se préoccuper de prendre les mesures matérielles nécessaires en temps utile. Comme les ministères de la Guerre estiment que ce temps ne saurait, sans inconvénients, dépasser le mois de mai, ce n'est qu'à cette époque qu'une décision devra être prise.

Ainsi les droits des Chambres seront intégralement réservés pour une discussion complète du projet de loi, mais le gouvernement aura pris, de son côté, et sous sa responsabilité, des mesures conservatrices et préparatoires d'autant plus indispensables que presque tous les adversaires de la loi de trois ans envisagent comme une nécessité de défense nationale la prolongation, pendant quelques jours au moins, et peut-être quelques mois, du service militaire.

Intervention de M. Jaurès

Lorsque M. Barthou eut terminé sa déclaration, M. Jaurès souleva une objection au point de vue de la légalité de la mesure tendant à garder la classe de 1910, telle du moins que le gouvernement la comprend.

D'après M. Jaurès, la loi de 1905 ne permet de conserver la classe que dans des circonstances exceptionnelles. Or, a-t-il dit à M. Barthou, vous ne pouvez savoir en mai si les circonstances exceptionnelles dont parle la loi se produiront au moment de la libération de la classe.

A la délégation des gauches

Dès que M. Barthou eut fait à la Commission de l'Armée les déclarations rappelées, la délégation des Gauches en reçut communication et se réunir pour en délibérer. D'un commun accord, il fut reconnu que le gouvernement ne paraissait pas décidé à donner suite à l'intention qui lui avait été prêtée de brusquer le vote du principe du service de 3 ans et qu'en conséquence, il n'y avait pas lieu d'avisé pour le moment.

Déclarations du Ministre de la Guerre au sujet des congés

Après le départ du président du Conseil, M. Jaurès soutint plusieurs amendements ou articles additionnels qui furent repoussés.

La commission entendit ensuite le ministre de la Guerre sur la manière dont il entendait régler la question des congés abrégés la durée du service de trois ans.

M. Etienne a déclaré que les hommes ne devant, aux termes du projet, ne faire que deux ans de service, c'est-à-dire ceux appartenant à des familles de plus de quatre enfants, auraient un mois de congé comme présentement. Ceux appartenant à des familles comptant quatre enfants et qui doivent par conséquent faire 30 mois, auraient deux mois de permission; enfin le reste du contingent, les hommes dont la famille compte moins de quatre enfants et qui seront astreints à trois années de service, auront droit à 90 jours de congé.

Répondant à une question du commandant Driant sur l'avantage qu'il y aurait pour les militaires appelés à bénéficier de ces congés à pouvoir en profiter en une seule fois et non par fractions, le ministre a déclaré qu'il ne pouvait se prononcer à ce sujet et allait faire rechercher par l'état-major s'il serait possible de bloquer ces congés sans désorganiser les effectifs.

Vote de l'article 12

La Commission tenant ensuite à émettre un vote de principe qui soit dénoté à fixer l'opinion publique sur ses intentions a adopté par 20 voix contre 9 l'article 12 du projet qui, comme on sait, établit le principe du service de 3 ans.

Elle s'est ajournée à vendredi pour discuter les articles additionnels à l'article 12.

Vote de l'article 12

La Commission tenant ensuite à émettre un vote de principe qui soit dénoté à fixer l'opinion publique sur ses intentions a adopté par 20 voix contre 9 l'article 12 du projet qui, comme on sait, établit le principe du service de 3 ans.

Elle s'est ajournée à vendredi pour discuter les articles additionnels à l'article 12.